Le Courrier du Parc

2 500 exemplaires - N°95 - 3e trimestre 2021

bpost
PB-PP
BELGIE(N) - BELGIQUE

P 202053
Bureau de dépôt Arlon 1

© Olivier Oswald

Sommaire :

Rendez-vous du Parc ..... 2 & 3
Savoir-faire : Au fil du lait ..... 4 & 5
Mercredis Nature 5
Protégeons nos plantes rares de la cueillette 6
Festival Musique dans la Vallée 7
Tables de pique-nique 8

Le bulletin d'information trimestriel sur les activités du Parc naturel de la Vallée de l'Attert

Parc naturel de la Vallée de l'Attert

Maison du Parc :
Voie de la Liberté 107 à 6717 Attert
parcnaturel@attert.be
www.pnva.be

Retrouvez-nous sur facebook

Parc naturel DE LA VALLÉE DE L'ATTERT

Pour nous contacter : 063/22 78 55

Avec le soutien de :

Commune d'Attert

Wallonie environnement SPW

Rédaction & relecture : Maxime Doffagne, Nathalie Druart, Adrien Holleville, Sylvie Hubert et Martin Lepage
Mise en page : Nathalie Druart
Editeur responsable : Sylvie Hubert
Imprimé sur papier recyclé. Ne pas jeter sur la voie publique

Samedi 28 août à 20 heures

Nuit des chauves-souris

Le 28 août aura lieu la nuit européenne des chauves-souris. À cette occasion le Parc naturel organise une soirée de découverte de ces petits mammifères volants. Venez dès 20 h assister à la projection d'un film thématique. Vous serez ensuite guidés pour une promenade nocturne dans le parc. Grâce au détecteur d'ultrasons de votre guide, vous pourrez entendre les cris des chauves-souris normalement inaudibles pour l'oreille humaine.

Vous voulez vous mesurer à la plus grande chauve-souris du monde ? Vous voulez tester vos oreilles face au générateur d'ultrasons ? Vous voulez voir et entendre les chauves-souris chasser ? Alors inscrivez-vous sans plus attendre à l'adresse suivante : *martin.lepage@attert.be*. La fin de l'activité est prévue vers 23 heures.

Lieu : Salle Robert Schuman à Attert
Inscription : martin.lepage@attert.be

Week-end des 25 & 26 septembre

Grand Nettoyage de Printemps !

Il n'y a plus de saison... Le Grand Nettoyage de Printemps de Be WaPP est de retour cet automne ! Après plusieurs annulations et reports, les volontaires vont à nouveau pouvoir se réunir pour ramasser les déchets dans leur village. Ils rendront alors un grand service à l'environnement, tout en montrant l'exemple.

En 2019, ce sont 162 000 personnes qui ont participé partout en Wallonie ! Récolterons-nous plus que les 499 tonnes de cette année-là ?

Cette année, en plus du nettoyage de printemps habituel, sera organisé un nettoyage spécifique aux zones touchées par les inondations de juillet. Cette nouvelle action, nommée Solidarité Propreté Inondation se déroulera tout le mois d'août. Contrairement au nettoyage de printemps, ce n'est pas un public familial qui est visé, mais un public adulte. Les informations sont disponibles sur le site *bewapp.be*.

Vous recevrez prochainement la liste des responsables de village dans votre boîte aux lettres.

Mercredi 29 septembre à 20 heures

Soirée d'information sur les aides à la restauration naturelle

Cette conférence a pour but de présenter l'ensemble des aides disponibles sur la restauration naturelle. Cela comprendra la subvention Yes we plant, les mesures agro-environnementales et climatiques, les aides à la restauration écologique en zone Natura 2000 et dans les sites de grand intérêt biologique (SGIB).

Cette présentation vous permettra de connaître votre éligibilité à obtenir ces aides, les différents bénéfices pour le gestionnaire, la faune et la flore de ces aménagements, de savoir où les placer au mieux et comment les mettre en place ; tout cela accompagné d'exemples concrets ayant eu lieu dans la région.

Cette soirée est ouverte à tout le monde même à ceux n'étant pas propriétaires de terrain ou gestionnaires. Elle aura ainsi comme autre but de

créer des partenariats entre différents acteurs de notre territoire (agriculteurs, forestiers, chasseurs, propriétaires, naturalistes, citoyens…).

Lieu : salle Robert Schuman à Attert
Inscription obligatoire : adrien.holleville@attert.be

Mercredi 27 octobre à 20 heures

Film La vie est dans le pré

Il lui aura fallu dix ans, de nombreuses attaques, la pression permanente de sa femme et de ses deux filles pour arriver à muter et à oser affronter ses peurs.

Paul François, agriculteur en Charente, a été intoxiqué en 2004 par un herbicide de Monsanto, il en garde de graves séquelles.

Depuis 12 ans, il se bat en justice contre Monsanto dans un procès devenu emblématique. Aujourd'hui Paul mène un nouveau combat. À la tête d'une énorme exploitation, il a décidé de convertir ses 240 hectares en agriculture biologique.

Le film le suit pendant une année dans ce pari risqué : est-il possible de nourrir la planète sainement ?

Réalisé par Eric Guéret (2020)

Lieu : Salle Robert Schuman
Inscription : maxime.doffagne@attert.be

Jeudi 4 novembre à 18 heures

Spectacle Bleu grenouille

Bleu grenouille a été créé dans le cadre du projet européen Interreg Itinérance Aquatique.

Sans paroles et dans un univers graphique délicat, le spectacle mêle création en direct d'images rétroprojetées à un théâtre gestuel et marionnettique empli de personnages farfelus et pleins de vie. Une création poétiquement sauvage et délicieusement aquatique

Maintes fois programmé mais malheureusement autant de fois annulé, Bleu grenouille s'adresse à toute la famille à partir de 3 ans.

Nombre de places limité, priorité à ceux qui se sont inscrits à la dernière tentative de programmation.
Lieu : Salle Robert Schuman
Inscription : nathalie.druart@attert.be

Mercredi 24 novembre à 20 heures

Films amateurs du FINN

C'est le grand retour de notre soirée projection des films amateurs du Festival Internationnal Nature Namur (FINN). Cette soirée se déroulera le mercredi 24 novembre pour le plus grand plaisir de nos cinéphiles !

Avec 413 films reçus, les organisateurs en ont sélectionné 16 de haute qualité. Parmi ces 16 courts métrages de maximum 5 minutes, nous voyagerons des paysages grandioses de la Patagonie jusqu'aux terres froides du Canada en faisant un détour chez nous pour nous glisser dans le terrier de nos renards tout en écoutant le chant mélodieux du troglodyte mignon.

festival nature namur

Lieu : Salle Robert Schuman

Salle Robert Schuman : Maison du Parc, voie de la Liberté 107 à 6717 Attert – 1er étage

Entrée gratuite pour toutes les activités

Le marché de Bettie

Dimanche 26 septembre de 10 à 18 heures.

Plus de 20 producteurs locaux (légumes, fromages, viandes, pains, savons, accessoires tissus, lessive liquide…)

Animations (jeux et groupe musical)

Bar et petite restauration

Lieu : sur la pelouse à côté du local - um Bruch à Tontelange

Historique et philosophie

Céline Wagner s'occupe de ses brebis, les trait et confectionne toutes sortes de produits à partir de leur lait. Peu courants, les produits à base de lait de brebis ont la réputation d'avoir un fort goût comme la viande de mouton. Mais il n'en n'est rien, tout n'est que douceur et simplicité.

Après 12 années passées dans l'éducation, Céline a décidé de se lancer en tant qu'agricultrice. Après un stage sur les fromages de chèvre lui ayant permis de découvrir le « milieu », elle a suivi les cours donnant l'accès à la profession d'agricultrice. Dans ce cadre, elle a encore effectué divers stages en confection de fromages et de glaces. Mais celui qui l'a le plus inspiré est celui effectué à la Bergerie d'Acremont, près de Bertrix. Elle considère d'ailleurs toujours Peter de la Bergerie d'Acremont comme son mentor.

En effet, ils élèvent tous deux une race assez rare, ne comptant que quelques milliers d'individus en Belgique : la brebis laitière belge ou anciennement « mouton à queue de rat ». Outre la sauvegarde de ce patrimoine belge, en inscrivant ses brebis et en n'achetant que des animaux inscrits, c'est une race que Céline affectionne particulièrement. Elle traite d'ailleurs son troupeau avec le plus grand des respects et c'est peut-être même la base de sa philosophie.

Priorité au bien-être du troupeau, au respect des saisons et du cycle naturel de ses animaux. De cette sorte, elle ne produit pas durant l'hiver (vous êtes prévenus), lors des agnelages, les agneaux sont aux pis de leur mère et y restent jusqu'à ce qu'ils soient sevrés. Céline attend alors que la production puisse redémarrer. La première année, les agnelles ne sont d'ailleurs, pas mises « de force » avec un bélier, la production peut attendre. En période de production, elle trait entre 7 et 10 litres de lait par jour, ça peut paraître peu, mais pour l'instant c'est amplement suffisant pour pouvoir réaliser ses différents produits et contenter sa clientèle ultra-locale. S'intensifier outre mesure ne l'intéresse pas, elle est consciente que ça ne fera qu'augmenter les coûts et compliquer les choses. Elle pense tout de même doubler son troupeau dans un avenir proche. En ce moment celui-ci est constitué de 2 béliers, 10 brebis en lactation, 5 d'un an et encore 7 agnelles.

Ses produits

Elle ne trait ses brebis qu'une fois par jour, le matin et manuellement. Ensuite elle rentre dans son atelier pour confectionner directement ses produits à partir d'un lait on-ne-peut-plus frais. Parmi ceux-ci, elle produit des yaourts, des glaces (1 L, 0,5 L ou encore 0,1 L), du fromage frais, des tomettes ou encore des petits affinés de 2 semaines. Céline est présente au marché de Habay le samedi matin ou encore à son domicile (325 rue du Marquisat à Thiaumont) le mercredi et le samedi de 15h00 à 18h00.

La laine de ses brebis est également valorisée. La mauvaise est utilisée pour le paillage de ses arbres fruitiers et la bonne est envoyée à la Filature du Hibou près de Namur. Elle dispose donc de pelotes ou encore de vêtements pour jeunes enfants.

Pour Céline, la qualité des fromages dépend bien évidemment de l'alimentation de son troupeau. C'est pourquoi elle exclut tout fourrage issu d'une conservation par ensilage.
Les bêtes sont nourries exclusivement via pâturage, foin ainsi qu'un petit complément ne contenant ni soja ni OGM. Le troupeau est conduit de la façon la plus naturelle et saine possible et des démarches sont mises en œuvre de façon préventive afin d'éviter les problèmes.
Le changement fréquent des parcelles pâturées permet par exemple d'éviter les problèmes de parasitisme et permet à l'herbe de repousser entre deux attaques d'ongulés.
Des sels minéraux aux huiles essentielles sont également à disposition du troupeau et la combinaison de ces pratiques lui permet de ne pas devoir vermifuger les bêtes systématiquement.
Lorsque les animaux présentent des problèmes bénins, ils sont avant-tout traités par huiles essentielles, argiles, etc.
Mais lorsque ces remèdes sont inefficaces, les traitements classiques et la venue d'un vétérinaire sont bien sûr la clé de la pérennité du troupeau. À ce propos, elle déplore le manque de vétérinaires et

de nutritionnistes spécialisés dans les moutons afin de pouvoir adapter les conseils de santé et l'alimentation à une race bien particulière. Donc si vous avez des connaissances, n'hésitez pas à lui transmettre !

Rendez-vous sur la page Facebook « Au fil du Lait » afin d'en apprendre plus sur les nouveaux produits ainsi que sur le travail effectué au jour le jour ! *www.facebook.com/Aufildulait*

Mercredis Nature

En septembre reprendront les Mercredis Nature !

Ces activités organisées les mercredis après-midi sensibilisent les jeunes de 8 à 12 ans à la nature. Ils apprendront à l'observer, à l'explorer et à la respecter.

Pour ce faire, la majorité des activités ont lieu à l'extérieur : dans les bois de Nobressart ou autour d'Attert.

En cas de conditions climatiques défavorables, les animations se font au chaud, dans la salle du Relais Postal à Attert.

Les activités sont toujours diversifiées et pensées pour être alternées entre séances dynamiques (construction de nichoirs, course d'orientation, course d'obstacle) et séances calmes (observations au microscope, peinture, dessin, bricolages nature).

Les activités s'appuient sur la théorie des intelligences multiples et la philosophie du collectif Tous dehors.

Les activités sont données de 14 h à 16h30 tous les mercredis hors congés scolaires de septembre à juin.
L'inscription coûte 95 €. Demandez la fiche d'inscription à martin.lepage@attert.be ou par téléphone au 063/22 78 55 !

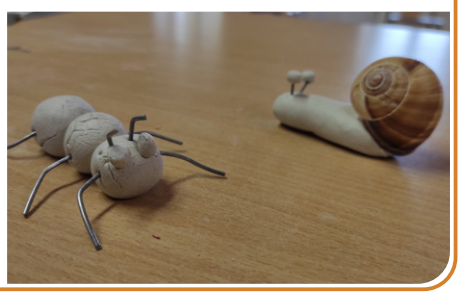

Protégeons nos plantes rares de la cueillette

En ce mois d'août, nombreuses sont les plantes à fleurir et à capter notre attention avec leurs couleurs, leurs formes ou leurs senteurs.

Cependant même si on ne se trouve pas dans une réserve naturelle, toutes les plantes ne peuvent pas être cueillies. En effet, certaines plantes rares de Wallonie sont protégées par la loi sur la conservation de la Nature qui empêche toute cueillette ou destruction intentionnelle des spécimens de ces espèces. Cette loi les protège également contre la commercialisation.

Certaines plantes moins rares comme la Jacinthe des bois ou les perce-neiges sont uniquement concernées par ce second point, tant que les cueillettes s'effectuent sur des petites quantités et ne créent pas un risque de diminution de la population sur la parcelle. Notons que l'autorisation du propriétaire est toujours nécessaire (commune pour les bois communaux) !

Cette protection de cueillette ou de fauche ne s'applique pas aux opérations d'entretien du site en vue du maintien des espèces et des habitats qu'il abrite. Par exemple, pour l'Orchis pyramidal la fauche annuelle unique en août est bénéfique à son maintien sur le site.

Si vous ne connaissez pas la liste des plantes protégées de Wallonie (qui se trouve sur le site internet de *biodiversite.wallonie.be*) dites-vous qu'une plante que vous trouvez peu fréquemment dans la nature a de grandes chances d'être rare et donc protégée. Même si des plantes rares comme la Jasione des montagnes ne sont pas protégées il est préférable de ne pas les cueillir à cause de leur rareté.

La cueillette des fleurs non protégées se fait par petite quantité, si la fleur est abondante et avec l'accord du propriétaire du terrain

Ainsi, si vous cueillez une plante assurez-vous de connaître auparavant son état de protection et son abondance dans la parcelle où vous la cueillez. Privilégiez aussi une coupe au niveau du collet si c'est une plante pérenne pour permettre sa repousse l'année suivante, plutôt que l'arrachage de l'entièreté de la plante.

Vous pouvez apporter votre contribution à la protection des plantes rares en encodant vos observations sur le site du DEMNA *observatoire.biodiversite.wallonie.be/encodage* ou sur le site de Natagora *observations.be*, qui travaillent conjointement. Cela permettra de mieux connaître l'état d'abondance de notre flore.

Et pourquoi ne pas les prendre en photo plutôt que de les cueillir, ainsi vous pourrez les admirer pendant de longues années au lieu de quelques jours !

Au sein du Parc naturel de la Vallée de l'Attert, nous pouvons observer ces différentes plantes rares ou protégées, et qui sont en fleur en cet été :

Orchis pyramidal - *Anacamptis pyramidalis*

Orchis verdâtre - *Platanthera chlorantha*
Photo : Kampf Robert

Jasione des montagnes - *Jasione montana*
Photo : Chris Georges

Festival Musique dans la Vallée

Chants d'amour et d'adieu

Samedi 4 septembre à 20 h

Salle Camille Ney de Ell

Chants grégoriens au parfum d'Orient

Samedi 11 septembre à 20 h

Église d'Attert

Ein deutsches Requiem

Dimanche 19 septembre à 16 h

Église de Beckerich

Voyage musical à travers l'Europe de l'Est

Dimanche 26 septembre à 15 h

Église de Redange

Folk baroque écossais

Samedi 2 octobre à 20 h

Église de Bettborn

Musique latino-américaine d'hier et d'aujourd'hui

Dimanche 7 novembre à 16 h

Salle R. Schuman à Attert

L'entrée aux concerts est conditionnée à la présentation de votre certificat européen COVID. Si vous n'avez pas de certificat, un **test rapide** sera pratiqué. Ces mesures sont susceptibles de changer en fonction de l'évolution de la situation.

Prix : **Adultes** : 20 € le jour du concert, 15 € en prévente - 12 € si minimum 4 concerts réservés et payés en même temps (non remboursable) - **Jeunes** de 12 à 18 ans et étudiants : 6 € - **Enfants** de moins de 12 ans : gratuit

Renseignements et réservations : 063/22 78 55 - *musique.vallee@attert.be* - *www.aupaysdelattert.be/festival*

Organisation : Association des communes de la Vallée de l'Attert belgo-luxembourgeoise (Attert - Beckerich - Ell - Préizerdaul - Redange)

Ce festival est réalisé avec le soutien financier du Ministère de la Culture, du Ministère de l'Économie, Direction générale du Tourisme (L), du Service provincial de la Culture de la Province de Luxembourg, du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Fédération Wallonie-Bruxelles - Service des Musiques (B)

LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Culture

LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Économie

Direction générale du tourisme

PROVINCE DE LUXEMBOURG

FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES
LE PARLEMENT

la culture dans tous ses états!

FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

Tables de pique-nique

Le projet européen Interreg AGRETA a permis l'installation de six tables de pique-nique dont une avec une barre pour attacher les chevaux.

Elles se situent à Attert dans le verger derrière la Maison du Parc (2), à Heinstert le long d'un sentier de promenade, à Nobressart sur l'itinéraire du parcours « L'Ardenne à cheval, au galop de Parc en Parc », à Nothomb dans le quartier Esper et à Post aux jardins partagés.

À noter également, l'installation au début du circuit Natur'Accessible à Metzert d'une table de pique-nique qui permet aux personnes en fauteuil de s'installer à table avec tout le monde. Cette table peut accueillir deux fauteuils roulants.
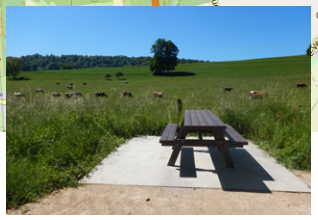
De quoi prévoir des sorties pique-nique quel que soit le temps !